

# Éléments pour une archéologie funéraire de l'esclavage

Lucas Latchoumaya

► **To cite this version:**

Lucas Latchoumaya. Éléments pour une archéologie funéraire de l'esclavage. Revue Historique de l'océan Indien, Association historique internationale de l'océan Indien, 2017, Esclavage: nouvelles approches - 9, pp.372-388. hal-03260665

**HAL Id: hal-03260665**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03260665>**

Submitted on 15 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Éléments pour une archéologie funéraire de l'esclavage

Lucas Latchoumaya

Doctorant CIFRE en histoire et archéologie

CRESOI – Université de La Réunion

Cellule Patrimoine Culturel, Mairie de Saint-Paul

Longtemps, l'archéologie a été rattachée à l'histoire<sup>864</sup> et si elle a pu s'en émanciper, c'est à travers ses sources et sa méthodologie. Cependant le dialogue entre ces deux sciences du passé doit être une règle pour la période coloniale et notamment à La Réunion<sup>865</sup>. Où la pratique, se développant dans l'île, puise ses racines dans les travaux des historiens locaux qui ont abordé la question par le biais de l'histoire industrielle<sup>866</sup>. En effet, la recherche autour de l'archéologie industrielle a connu un essor durant les années 1970<sup>867</sup> pour combler les lacunes laissées par la recherche archivistique sur les processus de transformation et le glissement de la production artisanale à la production industrielle<sup>868</sup>. Pour La Réunion, on peut noter que la plupart des sites fouillés depuis 2010 dépendent de cette archéologie-là<sup>869</sup>.

Cependant, la pratique archéologique à La Réunion ne date pas des années 2010 car des associations ont œuvré dans ce domaine à partir des années 1990 et ont milité pour la création d'une « archéologie réunionnaise »<sup>870</sup>, dont l'un des axes de recherche serait l'esclavage. Mais derrière cette volonté de promouvoir l'histoire de l'esclavage à travers la

---

<sup>864</sup> Pascal Mongne & Philippe Marquis, *Dictionnaire de l'archéologie*. Paris : Larousse, coll. In extenso, 2008, 429 p., p. 25.

<sup>865</sup> Sudel Fuma, « L'esclavage et le marronnage à la Réunion », mis en ligne le 01 décembre 2002, consulté le 25 avril 2016, URL : <http://www.futura-sciences.com/magazines/sciences/infos/dossiers/d/ethnologieesclavage-marronnage-reunion-158/>.

<sup>866</sup> Des travaux de recherche relatifs à l'ère industrielle ont été réalisés à l'Université de La Réunion. Ainsi, nous pouvons citer la thèse de doctorat de Jean-François Gérard en exemple. Jean-François Gérard, *Des habitations-sucreries aux usines sucrières : la « mise en sucre » de l'île Bourbon (1783-1848)*, thèse de doctorat d'Histoire (ment. Archéologie industrielle), sous la dir. de Claude Wanquet, soutenue en décembre 2002, Université de La Réunion, 4 vol., ou la thèse de Xavier Le Terrier, *L'agriculture cannière et l'industrie sucrière à La Réunion au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, 1848-1914 : entre croissance et crise*, thèse de doctorat Histoire, sous la dir. d'Edmond Maestri et de Prosper Eve, soutenue en décembre 2008, Université de La Réunion, 4 vol.

<sup>867</sup> Jean-François Gérard, « Archéologie(s) réunionnaise(s) », *Revue Historique de l'Océan Indien* n° 4, juin 2008 ; *Lecture pour tous* ; « Archéologie(s) réunionnaise(s) » ; 44 p. [en ligne], URL : <http://www.cresoi.fr/-Lecture-pour-tous-no3-.p.2>.

<sup>868</sup> Pascal Mongne & Philippe Marquis. *Dictionnaire de l'archéologie*. op. cit., p. 210.

<sup>869</sup> Jean-François Gérard., « Archéologie(s) réunionnaise(s) ». op. cit., p. 3.

<sup>870</sup> [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re), « Courrier des lecteurs – Pour une archéologie réunionnaise », 2 avril 2005, mis en ligne le 2 avril 2005, consulté le 25 avril 2016, URL : <http://www.temoignages.re/chroniques/di-sak-na-pou-di/le-courrier-des-lecteurs-du-02-avril-2005,8275.html>.

culture matérielle, il semble se dégager une idéologisation de l'histoire<sup>871</sup> et de récupération politique du patrimoine archéologique<sup>872</sup>.

Malgré Les travaux historiques et cette volonté de la société civile, La Réunion a été en retard par rapport à la recherche archéologique française en général. En effet, établie officiellement seulement depuis 2010<sup>873</sup>, l'archéologie réunionnaise voit ses axes de recherche se multiplier sans fil directeur, ce qui tend à en obscurcir une définition déjà très opaque<sup>874</sup>. Cependant, une approche semble se dessiner à travers l'archéologie coloniale car il s'agit du système ayant fonctionné le plus longtemps dans l'île. Ce système économique trouvant sa source dans l'application de l'esclavage codifié, l'esclavage doit devenir l'un des axes principaux de l'archéologie à La Réunion notamment pour l'aspect funéraire qui est le moins documenté de la condition servile

Ainsi, nous verrons, dans un premier temps, des éléments de définition de l'archéologie coloniale. Puis dans une seconde partie, nous étudierons l'aspect funéraire de cette archéologie en comparant trois sites.

## 1. Archéologie coloniale ou archéologie en contexte colonial ?

L'archéologie s'intéresse par définition aux vestiges du passé, qu'ils soient enfouis ou non<sup>875</sup>. Cela est d'autant plus vrai dans le contexte colonial, car de par la jeunesse des territoires considérés, la question semble devoir se poser à travers le prisme du patrimoine bâti<sup>876</sup>. Aussi, deux questions se posent :

Qu'est-ce que l'archéologie coloniale ?

Comment est-elle appliquée à La Réunion ?

---

<sup>871</sup> [www.zinfo974.com](http://www.zinfo974.com), « "Plus de respect" et "moins de légèreté" autour des fouilles archéologiques », mis en ligne le 14 février 2013, consulté le 25 avril 2016, URL : [http://www.zinfos974.com/Plus-de-respect-et-moins-de-legerete-autour-des-fouilles-archeologiques\\_a53293.html](http://www.zinfos974.com/Plus-de-respect-et-moins-de-legerete-autour-des-fouilles-archeologiques_a53293.html).

<sup>872</sup> [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re), 23 novembre 2009, « Reconnaissance de la mémoire et réparation sociale : une tâche centrale des communistes », mis en ligne le 23 novembre 2009, consulté le 25 avril 2016, URL : <http://www.temoignages.re/politique/actualites/reconnaissance-de-la-memoire-et-reparation-sociale-une-tache-centrale-des-communistes,40177.html>.

<sup>873</sup> *JO Sénat du 27/01/2010* ; Réponse du Ministère de la culture et de la communication « Mise en place d'un service régional d'archéologie à La Réunion » ; 13<sup>e</sup> législature ; p. 483, URL : <http://www.senat.fr/questions/base/2009/qSEQ09110716S.html>.

<sup>874</sup> Jean-Marie Pesez, *L'archéologie : Mutations, missions, méthodes*. Paris : Nathan, coll. Histoire 128, 1997, 128 p., p. 18.

<sup>875</sup> Guy Rachet, « Archéologie », *Dictionnaire de l'archéologie*. Paris : Robert Laffont, 2004, 1053 p., p. 83-84.

<sup>876</sup> André Chastel, « La Notion de Patrimoine », Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*. Paris : Gallimard – Quatro, 1997, 4 Vol., Vol. 1, p. 1433-1470.

## L'archéologie coloniale

### Définition

L'archéologie est dite coloniale lorsqu'elle s'exerce en milieu colonial<sup>877</sup>. Cette évidence permet de définir le contexte de son application car dans sa conception classique, *l'archéologie* s'adresse aux vestiges antiques<sup>878</sup> et l'épithète *coloniale* renvoie à l'expansion grecque.

Cependant, elle peut aussi être comprise comme l'étude des sociétés de colon entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècles, sous le vocable angliciste d'*historical archaeology*<sup>879</sup>. Chronologiquement plus spécifique, cette archéologie de la période historique étudie l'expansion européenne depuis 1492 à travers les bâtiments qui y sont liés comme les fortifications, les implantations ou les plantations, mais aussi la culture matérielle et les symboles de la domination de ces colonies<sup>880</sup>.

La colonisation du monde par les Européens ne s'est pas faite en une seule vague. Aussi, un des premiers critères pour l'expression du contexte archéologique est la distinction entre la première et la seconde vague de colonisation<sup>881</sup>. Un second critère de différenciation est la distinction entre *colonie de peuplement* et *colonie d'exploitation*<sup>882</sup>. Cette distinction implique un troisième critère, celui des motivations colonisatrices<sup>883</sup>.

La Réunion dépend de la première expansion coloniale car peuplée définitivement en 1663<sup>884</sup>. C'est une colonie de peuplement transformée en colonie d'exploitation par la Compagnie des Indes à partir de 1715 avec l'introduction de la culture de café. Les motivations qui ont permis le peuplement de l'île sont à la fois économique mais surtout d'opportunisme, car après avoir été chassée de Madagascar, la France s'y est repliée pour organiser le commerce vers l'Inde, avant d'être supplanté par l'île de France<sup>885</sup>.

---

<sup>877</sup> Alexandra Galitzine-Loumpet, Svetlana Gorshenina & Claude Rapin, « Archéologie(s) en situation coloniale », *Les nouvelles de l'archéologie* [En ligne], 126 | 2011, mis en ligne le 30 décembre 2014, consulté le 14 mai 2015, URL : <http://nda.revues.org/1108> ; DOI : 10.4000/nda.1108. p. 3.

<sup>878</sup> Jean-François Géraud, « Archéologie(s) réunionnaise(s) », *op. cit.*, p. 1.

<sup>879</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>880</sup> Nathan Schlanger, « Situations archéologiques, expériences coloniales », *Les nouvelles de l'archéologie* [En ligne], 128 | 2012, mis en ligne le 19 décembre 2014, consulté le 11 avril 2016. URL : <http://nda.revues.org/1676> ; DOI : 10.4000/nda.1676. p.2.

<sup>881</sup> Alexandra Galitzine-Loumpet, Svetlana Gorshenina & Claude Rapin., « Archéologie(s) en situation coloniale », *op. cit.*, p. 5.

<sup>882</sup> L'un n'excluant pas l'autre.

<sup>883</sup> Nathan Schlanger, « Situations archéologiques, expériences coloniales », *op. cit.*, p. 2.

<sup>884</sup> Bernard Marek, *Histoire de Saint-Paul de La Réunion depuis 1663*. Saint-André : Océan Editions, 2010, 254 p., p. 17.

<sup>885</sup> Jean-François Géraud, « Archéologie(s) réunionnaise(s) », *op. cit.*, p. 2.

### L'archéologie coloniale à La Réunion

La question de l'archéologie coloniale se développe principalement, depuis une quinzaine d'années, dans le champ de la recherche archéologique préventive pour les départements français d'Outre-Mer<sup>886</sup>. Ses recherches ont été esquissées dans un premier temps dans les pays anglo-saxons tandis qu'en France, cette approche a été intégrée à l'histoire de l'archéologie par des travaux sur l'identité<sup>887</sup>.

Qu'en est-il pour l'archéologie à La Réunion ? De par son histoire, La Réunion entre dans le champ de l'archéologie coloniale et bien que pendant des années, les insuffisances liées à l'absence d'institution l'aient exclue des évolutions conceptuelles liées à l'archéologie coloniale opérées depuis plusieurs décennies, le renouvellement de la discipline s'est opéré par l'étude de la culture matérielle, des vestiges urbains et des espaces industriels<sup>888</sup>.

### L'archéologie de l'esclavage colonial

Le dernier renouvellement en date est celui du colloque intitulé « Archéologie de l'esclavage colonial »<sup>889</sup> organisé sous l'égide de l'INRAP<sup>890</sup> au quai Branly<sup>891</sup> en 2013. Il est à noter que si l'archéologie de l'esclavage colonial aux Amériques du Nord & du Sud et des Antilles est très représentée<sup>892</sup>, La Réunion n'est présentée que par deux conférenciers<sup>893</sup>. Peut-être un signe du retard conceptuel de l'archéologie réunionnaise. En effet, nous l'avons dit, elle n'est institutionnalisée localement que depuis 2010<sup>894</sup>. Avant cela, toutes les opérations dépendaient directement de Paris<sup>895</sup>. Cette lacune a creusé le retard de l'île en ajoutant, au retard réglementaire, le retard théorique. A contrario, les Antilles ont bénéficié dès les années 1940 d'une archéologie institutionnalisée dont l'orientation vers le champ colonial

---

<sup>886</sup> Dossier de presse, « Archéologie de l'esclavage colonial », Colloque international qui s'est tenu du 9 au 11 mai 2013 au quai Branly organisé par l'INRAP, le Comité pour l'Histoire et la Mémoire de l'Esclavage, le ministère de la Culture et de la Communication et le musée du Quai Branly. <http://www.inrap.fr/archeologie-de-l-esclavage-colonial-8435>. p. 2.

<sup>887</sup> Alexandra Galitzine-Loumpet, Svetlana Gorshenina & Claude Rapin., « Archéologie(s) en situation coloniale », *op. cit.*, p. 4.

<sup>888</sup> Pascal Mongne & Philippe Marquis, *Dictionnaire de l'archéologie*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>889</sup> « Archéologie de l'esclavage colonial », cité.

<sup>890</sup> Institut National de la Recherche Archéologique Préventive.

<sup>891</sup> Dossier de presse, « Archéologie de l'esclavage coloniale », *op. cit.*, p. 2.

<sup>892</sup> 14 communications sur 22 interventions (hors contextualisation) contre 4 pour la zone océan Indien au sens large.

<sup>893</sup> Les deux conférenciers sont, Edouard Jacquot, conservateur régional de l'archéologie (DAC ol) et Anne-Laure Dijoux, doctorante en Archéologie (Paris-Panthéon-Sorbonne) qui, au moment du colloque, est archéologue au Département de La Réunion.

<sup>894</sup> *JO Sénat du 27/01/2010*, *op. cit.*

<sup>895</sup> Jean-François Géraud, « Archéologie(s) réunionnaise(s) », *op. cit.*, p. 1.

<sup>895</sup> Alexandra Galitzine-Loumpet, Svetlana Gorshenina & Claude Rapin., « Archéologie(s) en situation coloniale », *op. cit.*, p. 2

s'est amorcée dans les années 1980 lors de la création de la carte archéologique<sup>896</sup>.

### Définition d'un site archéologique lié à l'esclavage colonial

Au moment où nous parlons, les sites archéologiques de La Réunion n'ont pas fait l'objet d'un recensement. Cependant, nous connaissons un certain nombre de sites archéologiques. Cela pose donc la question de leur découverte. En effet, aucune base de données dite « carte archéologique » n'existe pour La Réunion. Il s'agit d'un outil de gestion du patrimoine archéologique qui recense et localise les opérations réalisées, les sites connus et les protections réglementaires utiles pour délimiter les zones de présomption de prescription archéologique, inscriptions et classements au titre des monuments historiques<sup>897</sup>.

Une première approche d'étude documentaire des sites pour La Réunion a été réalisée en 2013 pour la zone Nord-Ouest de l'île (Saint-Denis, La Possession, Saint-Paul)<sup>898</sup>. Cette approche pose le cadre des circonstances de découverte des éléments. Il existe *a priori* trois types de connaissance d'un site archéologique : la mémoire et la tradition ; l'étude documentaire ; la découverte fortuite. La prise en compte de ces trois conditions de découverte montre une limite pour l'archéologie de l'esclavage à La Réunion. En effet, une grande partie des découvertes archéologiques sont faites de façon fortuite. Nous pouvons avancer comme découverte fortuite fameuse : les ossements du Tapcal au début des années 1980<sup>899</sup>, plus récente, la découverte des ossements du Cimetière marin en mars 2007<sup>900</sup> et celle du « puits de Saint-Paul » en mai 2010<sup>901</sup>. A celles-ci, nous pouvons ajouter le site, dit de la vallée secrète à Cilaos, découvert en 1995<sup>902</sup>. Mais signalons tout de même que des sites ayant potentiellement accueillis des esclaves ont été fouillés

<sup>896</sup> Benoît Bérard, « Un exemple d'archéologie en pays créole », communication présentée lors de la 1<sup>ère</sup> Conférence internationale des archéologies de l'océan Indien organisée par le G.R.A.H.T.E.R., 19 au 22 août 2000, Saint-Denis de La Réunion, 14 p. 7 fig. [en ligne, sur HAL].

<sup>897</sup> <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Pays-de-la-Loire/Mini-site/DRAC-Pays-de-la-Loire-Archeologie/Recherche-et-decouvertes/Resultats-de-la-recherche/ARCHIVES/Carte-archeologique>.

<sup>898</sup> Natacha Puglisi, *Eléments pour la création d'une carte archéologique à La Réunion*, mémoire de Master Histoire, sous la dir. de Jean-François Géraud, juin 2013, Université de La Réunion. 130 p., p. 10.

<sup>899</sup> [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re), 27 juin 2006. « Les rapports de fouilles ont aussi disparu » mis en ligne le 27 juin 2006, consulté le 25 avril 2016, URL : <http://www.temoignages.re/culture/culture-et-identite/les-rapports-de-fouilles-ont-aussi-disparu,15895.html>

<sup>900</sup> Bruno Bizot, *Saint-Paul, La Réunion, Cimetière-Marin, Fouille de sauvetage et d'évaluation*. DAC OI : 2007, <http://www.cresoi.fr/-Lecture-pour-tous-no3-> ; 20 pages. p. 4.

<sup>901</sup> [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re), 22 mai 2010, « Pas de conclusions trop hâtives », mis en ligne le 22 mai 2010, consulté le 25 avril 2016, URL : <http://www.temoignages.re/culture/culture-et-identite/pas-de-conclusions-trop-hatives-surtout,43553.html>

<sup>902</sup> Anne-Laure Dijoux, « L'archéologie du marronnage à La Réunion : le site de la vallée secrète dans le cirque de Cilaos », p. 245-260, in André Delpuech & Jean-Paul Jacob (dir.), *Archéologie de l'esclavage colonial*. Paris : La Découverte/INRAP, 2014, 407 p., p. 250.

dans le cadre d'opérations archéologiques préventives et que d'autres sites similaires ont été découverts via les archives écrites<sup>903</sup>.

Il est intéressant de noter que la plupart des sites dont nous avons connaissance sont des sites funéraires, même si cette tendance s'estompe au profit des sites industriels. Depuis 2011, nous avons constaté que la presse, surtout écrite, relaie principalement les opérations qui traitent de la découverte d'ossements, à Saint-Gilles en septembre 2013<sup>904</sup>, Saint-Paul en 2007<sup>905</sup>, Sainte-Suzanne en 2012<sup>906</sup>. Faut-il y voir la marque d'un attrait local pour la mort comme cela a été dénoncé<sup>907</sup>, ou faut-il y voir la démarche administrative qui est mise en place ? Pour revenir sur l'archéologie préventive, notons que dès 2004, le GRAHTER avait demandé par voie de presse la réalisation de fouille préventive autour d'un prétendu cimetière d'esclaves à Sainte-Marie<sup>908</sup>.

Dans une société coloniale très hiérarchisée, l'archéologie traite d'un groupe hétérogène de population<sup>909</sup>. A cette hétérogénéité sociale, il faut ajouter des dissemblances culturelles et idéologiques<sup>910</sup>. Il en va de même pour les esclaves qui ne forment pas un groupe uni. Ainsi, en plus des différences culturelles dues à leurs origines, il faut ajouter la distinction religieuse entre ceux qui étaient convertis ou non au catholicisme et surtout la différence entre ceux qui sont esclaves et ceux qui sont libres soit légalement, les affranchis, soit illégalement, les marrons.

Comment cela se traduit-il au niveau des sites en eux-mêmes ?

### Typologie des sites archéologiques liés à l'esclavage à La Réunion

Leur inventaire permettrait leur classement selon des critères objectifs et invariables pour une meilleure étude. Ainsi, il est possible de décliner le potentiel archéologique en 6 catégories principales : « Voirie et

<sup>903</sup> La prison Juliette Dodu (Saint-Denis), URL : <http://www.inrap.fr/prison-juliette-dodu-rue-juliette-dodu-4756>, & la « prison de Saint-Paul », aujourd'hui centre culturel Sudel-Fuma, qui a fait l'objet de recherches d'Alexis Miranville. Il a émis l'hypothèse que ce bâtiment de la période coloniale a été une prison au moins pour le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. *Journal de l'île de La Réunion* 24 juin 2015, « La longère a abrité une prison », mis en ligne le 24 juin 2015, consulté le 21 avril 2016, URL : [http://www.clicanoo.re/?page=archive.consulter&id\\_article=480240](http://www.clicanoo.re/?page=archive.consulter&id_article=480240).

<sup>904</sup> [www.zinfo974.com](http://www.zinfo974.com), 25 septembre 2013, « Ossements à Saint-Gilles, les archéologues attendent le feu vert », mis en ligne le 25 septembre 2013, consulté le 25 avril 2016, URL : [http://www.zinfos974.com/Ossements-a-St-Gilles-Les-archeologues-attendent-le-feu-vert\\_a61977.html](http://www.zinfos974.com/Ossements-a-St-Gilles-Les-archeologues-attendent-le-feu-vert_a61977.html)

<sup>905</sup> *Le Journal de l'île de La Réunion*, 23 juin 2011, « Un cimetière d'esclave sous le parking ».

<sup>906</sup> *Le Quotidien de La Réunion*, 10 janvier 2012, « Des ossements sous la pelleteuse ».

<sup>907</sup> [www.zinfo974.com](http://www.zinfo974.com), 10 septembre 2013, « Kollektif Domoun tonmomon », mis en ligne le 10 septembre 2013, consulté le 25 avril 2016, URL : [http://www.zinfos974.com/Kollektif-Domoun\\_a61338.html](http://www.zinfos974.com/Kollektif-Domoun_a61338.html)

<sup>908</sup> [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re), 24 avril 2004, « On ne peut pas tuer les esclaves deux fois... », mis en ligne le 24 avril 2004, consulté le 25 avril 2016, URL : <http://www.temoignages.re/culture/culture-et-identite/on-ne-peut-pas-tuer-les-esclaves-deux-fois,3199.html>.

<sup>909</sup> Nathan Schlanger, « Situations archéologiques, expériences coloniales », *op. cit.*, p. 5.

<sup>910</sup> *Idem*.

aménagement ; Défense et militaire ; Construction civile ; Edifices religieux ; Les éléments funéraires ; Les espaces de production, de commerce et d'échange »<sup>911</sup>.

A celles-là, l'ajout de l'entrée *Esclavage* comme éléments à part entière semble indispensable pour l'île. En effet, cette thématique est celle qui à ce jour a fait l'objet du plus grand nombre d'opérations archéologiques. Néanmoins, une subdivision utilisant les éléments précités ou en y ajoutant des sous-entrées spécifiques telles que le marronnage permettrait de mieux les définir.

Les sites archéologiques liés à l'esclavage étudiés jusqu'à maintenant ne dérogent pas aux règles précitées. Ils ont tous été découverts de manière fortuite. Ainsi, ont été répertoriés dans une liste non exhaustive les sites qui sont en relation avec ces deux entrées : le prétendu cimetière d'esclaves de la Rivière-des-Pluies (Sainte-Marie)<sup>912</sup> ; les ossements découverts en 1983<sup>913</sup> et la pierre gravée découverte en 1999 dans la forêt du Tapcal à Cilaos<sup>914</sup> ; le site du petit-Brulé (Sainte-Rose)<sup>915</sup> ; le cimetière de Saint-André<sup>916</sup> ; le cimetière de Saint-Philippe<sup>917</sup> ; la vallée secrète à Cilaos<sup>918</sup> ; le cimetière marin 2007<sup>919</sup> et 2011<sup>920</sup> ; la Prison Juliette Dodu (Saint-Denis)<sup>921</sup>.

<sup>911</sup> Jean-François Géraud, « L'archéologie dans la ville. Saint-Denis de La Réunion », *Revue Historique de l'Océan Indien* n° 11, AHIOI, 2014, p. 188-201.

<sup>912</sup> [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re), 24 avril 2004, « On ne peut pas tuer les esclaves deux fois... », mis en ligne le 24 avril 2004, consulté le 25 avril 2016, URL : <http://www.temoignages.re/culture/culture-et-identite/on-ne-peut-pas-tuer-les-esclaves-deux-fois,3199.html>

<sup>913</sup> [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re), 27 juin 2006. « Les rapports de fouilles ont aussi disparu », mis en ligne le 27 juin 2006, consulté le 25 avril 2016, URL : <http://www.temoignages.re/culture/culture-et-identite/les-rapports-de-fouilles-ont-aussi-disparu,15895.html> & Jean-François Géraud, « Archéologie(s) réunionnais(e)s », *op. cit.*, p. 24.

<sup>914</sup> Manuel Gutierrez, *Mission de recherche archéologique à l'île de La Réunion du 3 au 8 mai 1999*. Rapport ; Nanterre ; septembre 1999 ; Service culturel de la Mairie de Saint-Paul [consultation sur place] & Jean-François Géraud, « Archéologie(s) réunionnais(e)s », *op. cit.*, p. 24.

<sup>915</sup> Manuel Gutierrez, *Recherche archéologique à La Réunion*. Saint-Maur-des-Fossés : Sépia Editions, 2010, 118 p.

<sup>916</sup> Thomas Romon, & Sudel Fuma, « Pratiques funéraires non catholiques à La Réunion », *Archéopages*, janvier 2009, n° 24, mis en ligne le 12 décembre 2012, consulté le 25 avril 2016. 09 Novembre 2015, p. 82-83. <[http://www.inrap.fr/userdata/c\\_bloc\\_file/7/7022/7022\\_fichier\\_actualites24-romon.pdf](http://www.inrap.fr/userdata/c_bloc_file/7/7022/7022_fichier_actualites24-romon.pdf)>.

<sup>917</sup> [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re), 6 septembre 2010, « Cette destruction est une bavure culturelle », J.-F. Géraud, mis en ligne le 6 septembre 2010, consulté le 25 avril 2016, URL : <http://www.temoignages.re/chroniques/l-invite-e/cette-destruction-est-une-bavure-culturelle,45426.html>.

<sup>918</sup> [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr), 11 mai 2012, « Esclavage : la vallée des hommes libres », mis en ligne le 11 mai 2012, consulté le 25 avril 2016, URL : [http://www.lemonde.fr/sciences/article/2012/05/04/esclavage-la-vallee-des-hommes-libres\\_1695476\\_1650684.html?xtmc=archeologie\\_la\\_reunion&xtcr=11](http://www.lemonde.fr/sciences/article/2012/05/04/esclavage-la-vallee-des-hommes-libres_1695476_1650684.html?xtmc=archeologie_la_reunion&xtcr=11).

<sup>919</sup> Bruno Bizot, *Saint-Paul, la Réunion, Cimetière Marin, Fouille de sauvetage et d'évaluation*, *op. cit.*

<sup>920</sup> Bruno Bizot, Anne-Laure Dijoux & Sudel Fuma, *Rapport de fouille : Saint-Paul Réunion Cimetière Marin. Diagnostic archéologique ; juin 2011* ; <http://www.reunion.pref.gouv.fr/drac/> ; 49 p.



À cette liste, il faut ajouter au moins les dix-sept sites<sup>922</sup> liés à l'esclavage mais surtout au marronnage, dont aucun n'a fait l'objet de fouille, recensés dans la première approche de carte archéologique. De plus, il faut ajouter les prospections Lidar réalisées afin de débusquer les sites de marronnages dans les hauts<sup>923</sup>. Ainsi, en tenant compte de ces éléments, nous pouvons déjà dresser une typologie pour les sites précités.

Nom du site	Condition de découverte	Date d'invention	Type d'étude	Interprétation	Datation	Hypothèses
Ossements du Tapcal	Fortuite	1983	Prospection Diagnostic	Elément funéraire : Sépulture. Esclavage	Inconnue	Sépulture d'un Esclave, d'un Marron ; d'un chasseur d'esclave
Pierre gravée du Tapcal	Fortuite	1999	Prospection Diagnostic	Construction religieuse : Habitat. Esclavage	Inconnue	Elément rituel
Structure du Petit-Brûlé	Tradition orale	2001 ; 2002	Fouille archéologique programmée	Construction civile : Habitat. Esclavage	Seconde moitié du XIX <sup>e</sup> siècle	Habitat d'affranchi
Cimetière de Saint-André	Fortuite	2007	Diagnostic	Elément funéraire : cimetière. Esclavage	Attesté en 1856	Sépulture d'esclave malgache
Cimetière de Saint-Philippe	Prospection pédestre ; Tradition orale	aucune	aucun	Elément funéraire : cimetière. Esclavage	Attesté en 1789	Lieu d'inhumation pour toute la population
Cimetière d'enfant esclave de la Rivière-des-Pluies	Prospection pédestre	2003	aucun	Elément funéraire : cimetière. Esclavage	Inconnue	Enfant, esclave ; Cimetière dit « la peste » qui a fait suite à l'épidémie de grippe

<sup>921</sup> [www.zinfo974.com](http://www.zinfo974.com), 6 aout 2013, « Saint-Denis, les vestiges de l'ancienne prison Juliette Dodu mis à nu », mis en ligne le 6 aout 2013, URL : [http://www.zinfos974.com/St-Denis-Les-vestiges-de-l-ancienne-prison-Juliette-Dodu-mis-a-nu\\_a60129.html](http://www.zinfos974.com/St-Denis-Les-vestiges-de-l-ancienne-prison-Juliette-Dodu-mis-a-nu_a60129.html)

<sup>922</sup> Natacha Puglisi, *Eléments pour la création d'une carte archéologique à La Réunion, op. cit.*, p. 111-112.

<sup>923</sup> *Journal de l'île de La Réunion*, 13 aout 2014, « Un laser sur la piste des anciens esclaves marrons », mis en ligne le 13 aout 2014, consulté le 25 avril 2016, URL : [http://www.clicanoo.re/?page=archive.consulter&id\\_article=433628](http://www.clicanoo.re/?page=archive.consulter&id_article=433628).

						espagnole de 1919 <sup>924</sup> .
Vallée secrète	Fortuite	1995	Fouille programmée	Esclavage	Inconnue	Esclave, marronnage
Cimetière de la Caverne	Fortuite	2007	Fouille de sauvetage et dévaluation (2007) Fouille programmée (2011)	Elément funéraire cimetière Esclavage	1788	Couche basse de population, esclave, affranchi, petit propriétaire
Prison Juliette Dodu	Programmée	2013	Diagnostic archéologique préventif (2013)	Edifice civil ; Justice : prison Esclavage	1771 <sup>925</sup>	Lieu de détention des esclaves et des blancs
Longère tôle	Bibliographique	2015	Aucun	Edifice civil ; Justice : prison Esclavage	Attesté en 1806	Lieu de détention des esclaves et des blancs

**Proposition de typologie pour les sites archéologiques liés à l'esclavage à La Réunion**

Tous les sites précédemment recensés ont fait l'objet de fouilles archéologiques ou d'études archivistiques. Mais où se trouve la culture matérielle ? Nous savons qu'une grande partie des objets issue des fouilles du Petit-Brûlé a été dérobée<sup>926</sup>, mais qu'est-il advenu des objets archéologiques des autres sites, et notamment de ceux liés aux sites de marronnage ? Malheureusement, les objets au Tapcal ont disparu avant d'être étudiés plus profondément.

De plus, les objets liés à au marronnage n'ont jamais fait l'objet d'un regroupement en corpus ni d'étude<sup>927</sup>, alors même qu'ils permettraient d'étudier leur croyance et mode de vie<sup>928</sup>. Cela pose un problème au chercheur qui s'intéresse à la culture matérielle dans son ensemble car il n'y a pas de base de données comparative.

## 2. Comparaison des cimetières de Saint-Paul, et de celui de Saint-André

Même si la question du marronnage doit être légitimement évoquée, les sources sont trop minces pour pouvoir avoir une approche comparatiste.

<sup>924</sup> Prosper Eve, *Les cimetières de La Réunion. Contribution pour servir à une histoire des mentalités à La Réunion*. Saint-André : Océan Édition, 1994, 174 p., p. 54.

<sup>925</sup> Prison Juliette Dodu, rue Juliette Dodu, mis en ligne le 27 mai 2014, modifié le 7 avril 2016. Consulté le 25 avril 2016, URL : <http://www.inrap.fr/prison-juliette-dodu-rue-juliette-dodu-4756>

<sup>926</sup> *www.temoignages.re* ; 26 décembre 2005, « De précieux objets de fouilles dérobés », mis en ligne le 26 décembre 2005, consulté le 25 avril 2016, URL : <http://www.temoignages.re/la-reunion/local-160/de-precieux-objets-de-fouilles-derobes,12585.html>.

<sup>927</sup> Jean-François Gérard, « Archéologie(s) réunionnais(e)s », *op. cit.*, p. 19.

<sup>928</sup> *Ibid.* ; p.24.

Aussi avons-nous privilégié l'archéologie funéraire, car elle tient une place importante dans la discipline en fournissant de multiples renseignements sur la civilisation matérielle du défunt, et permet ainsi de percevoir les conceptions religieuses ou philosophiques de la conscience humaine<sup>929</sup>. Qui plus est, l'archéologie funéraire de l'esclavage a été utilisée comme fondation pour le début de la pratique officielle à La Réunion<sup>930</sup>.

Ainsi, intéressons-nous plus particulièrement à trois sites : celui des sépultures de la Caverne, l'ancien cimetière paroissial de Saint-Paul et le cimetière de Saint-André.

### Présentation des sites comparés

Le choix des sites a dû répondre à des critères de circonstances de découverte, de mobilier exhumé et de l'existence d'une ou plusieurs sources d'étude.

Sans surprise, à chaque fois, des ossements ont été retrouvés car il s'agit avant tout de sites funéraires. La circonstance de découverte retenue pour les sites a été la découverte fortuite à la suite de travaux pour le cimetière paroissial<sup>931</sup> ou de phénomènes climatiques, forte houle pour Saint-André<sup>932</sup> et cyclone pour le cimetière marin de-Saint-Paul<sup>933</sup>. Enfin, les trois sites ont fait l'objet d'au moins un rapport circonstancié de découverte<sup>934</sup>. Dans le même registre, il faut ajouter les dates de découverte et d'étude qui devaient être rapprochées. Ainsi, le site de Saint-André a été fouillé en octobre 2008<sup>935</sup>, le site du cimetière de la Caverne fouillé deux fois en 2007 et 2011 et le site paroissial découvert en 2014<sup>936</sup> soit sur 6 années. Cependant, des caractères discriminants ont été introduits afin d'avoir des bases de

<sup>929</sup> Léo Barbe, « Sur l'interprétation matérialiste ou spiritualiste de l'iconographie des monuments funéraires », p. 185-221, in *Cuadernos de Etnologia y Etnografía de Navarra Pamplona*, 1984, vol. 15 (41-42), p. 1.

<sup>930</sup> Edouard Jacquot, « De la découverte d'un cimetière d'esclave à la création d'un service régional d'archéologie à La Réunion », p. 83-94, in André Delpuech & Jean-Paul Jacob (sous la dir.), *Archéologie de l'esclavage coloniale*, op. cit.

<sup>931</sup> Marine Ferrandis & Georges Lemaire, *La Réunion – SAINT-PAUL (97460), La Grande Fontaine, Ecole Rosalie Javouhey, Travaux d'installation d'un ascenseur, Découverte fortuite funéraire*, Rapport d'intervention, 24 juillet 2014, DAC oI, décembre 2014, 10 p. [Consultation sur place].

<sup>932</sup> [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re), 28 octobre 2008, « A-t-on exhumé le premier cimetière de Saint-André ? » mis en ligne le 28 octobre 2008, consulté le 25 avril 2016, URL : <http://www.temoignages.re/culture/culture-et-identite/a-t-on-exhume-le-premier-cimetiere-de-saint-andre,33274.html>.

<sup>933</sup> *Journal de l'île de La Réunion*, 1<sup>er</sup> mars 2007, p. 27 « Des tombes englouties dans le cimetière marin ».

<sup>934</sup> Nous tenons ici à remercier le conservateur d'archéologie, Monsieur Edouard Jacquot de nous avoir permis d'utiliser le rapport circonstancié rédigé par Marine Ferrandis, adjointe à la conservation du patrimoine, et Georges Lemaire, ingénieur de recherche en archéologie, à la DAC oI.

<sup>935</sup> Thomas Romon, & Sudel Fuma, « Pratiques funéraires non catholiques à La Réunion », op. cit.

<sup>936</sup> Marine Ferrandis & Georges Lemaire, *La Réunion – SAINT-PAUL (97460), La Grande Fontaine, Ecole Rosalie Javouhey*, op. cit.

comparaison tels que l'emplacement, ou la chronologie d'occupation ou la chronologie s'étend sur 175 ans.

### **Le cimetière de Saint-André**

Commençons par le site de Saint-André dont l'histoire est incertaine. En effet, une première église et son cimetière aurait été créés en 1745, mais aucun document ne permet de donner leur emplacement<sup>937</sup>. Il est rapporté que le cimetière, localisé sur le grand chemin à proximité des habitations, est abandonné en 1821 et un nouvel est établi en 1825. Ce faisant, l'actuel cimetière n'est pas le premier du quartier<sup>938</sup>. En 1856, à Champ-Borne, la paroisse reconnaît la nécessité d'avoir un cimetière près de l'église pour éviter au corps de parcourir une lieue afin d'être enterré dans celui de Saint-André<sup>939</sup>. Pour celui qui nous occupe ici, aucunes traces n'existent hormis les sépultures découvertes après la houle de 2007 par un promeneur. Ces tombes ont été fouillées en octobre 2008 par Thomas Romon Sudel Fuma et Jean-François Géraud, mais nous y reviendrons.

### **Les cimetières de Saint-Paul**

#### **L'ancien cimetière paroissial**

Passons maintenant aux cimetières de Saint-Paul

Sur les quatre premiers sites funéraires qu'a connus le territoire de Saint-Paul trois seulement sont reconnus : l'ancien cimetière paroissial, le cimetière de la Caverne, dit aujourd'hui marin, et le cimetière de l'étang. En effet, le premier supposément au Vieux-Saint-Paul et n'a laissé aucune trace.

L'ancien cimetière paroissial se situait entre l'église et le presbytère et a dû être déplacé<sup>940</sup>. Même si l'on ne connaît pas avec certitude la date de sa fondation, l'on peut supposer qu'elle est antérieure à l'édification de l'église paroissiale de Saint-Paul en 1688<sup>941</sup>. Car dès son arrivée, G. Camenhem, curé de Saint-Paul de 1687 à 1690, dit avoir clôt, établi des cimetières canoniques et séparé les sépultures des riches de celle des pauvres<sup>942</sup>.

Cette distinction entre riches et pauvres n'est pas particulière à Bourbon, dans la mesure où elle est pratiquée en Métropole où la spatialité renvoie à un ordonnancement de la Société. Les tombes des gens puissants sont le plus souvent proches, voire dans l'église<sup>943</sup>.

Cependant, devant l'augmentation de la population, le site est saturé de tombes si bien que les distinctions y deviennent difficiles, contrevenant à

<sup>937</sup> Thomas Romon & Sudel Fuma, « Pratiques funéraires non catholiques à La Réunion », *op. cit.*

<sup>938</sup> Prosper Eve, *Les cimetières de la Réunion, op. cit.*, p. 18.

<sup>939</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>940</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>941</sup> Etienne Osty (Père) & Christian Duban, *Si la paroisse de Saint-Paul m'était contée... vers le 350<sup>e</sup> anniversaire*. Sainte-Clotilde : Edition Surya/GRAHTER, 2013, 192 p., p. 19.

<sup>942</sup> Prosper Eve, *Les cimetières de la Réunion, op. cit.*, p. 11.

<sup>943</sup> Philippe Ariès, *L'homme devant la mort*. Paris : Edition du Seuil, 1977, 642 p., p. 315.

la législation en vigueur<sup>944</sup>. Le Conseil de la fabrique demande alors l'ouverture d'un second cimetière pour la paroisse. Mais la question de l'attribution vient se poser. Ainsi, le curé Davelu propose en 1788 : « D'attribuer le nouveau cimetière en bord de mer uniquement à l'usage des Blancs sans aveu et des esclaves, et que l'ancien serve aux Blancs et aux Noirs Libres »<sup>945</sup>.

L'on retrouve ici la volonté d'ordonnement de la Société dans la proposition de l'homme d'Eglise de conserver deux cimetières en activité dans la paroisse. Le Conseil décide néanmoins qu'aucun enterrement ne se fera désormais dans ce cimetière<sup>946</sup>, pour laisser le cimetière de la Caverne comme seul lieu d'inhumation.

### Le cimetière de la Caverne

Le cimetière de la Caverne est donc fondé en 1788<sup>947</sup>. La question de son attribution posée lors de son ouverture et la réponse<sup>948</sup> du Conseil en font un espace unique à Bourbon car refusant la distinction entre les populations<sup>949</sup>.

Le site choisi pour l'édification du nouveau cimetière répond parfaitement aux normes hygiénistes en vigueur au XVIII<sup>e</sup><sup>950</sup>. Et malgré des dimensions tout à fait raisonnables, le site est rapidement engorgé. Ainsi, en 1834, une extension est envisagée d'abord vers le Nord. Mais le refus des autorités militaires de céder la batterie de canons qui se trouve juste à côté oblige à l'extension vers le Sud en direction de la ravine. Le cimetière épouse alors les contours qu'on lui connaît encore aujourd'hui, mais il est de nouveau engorgé en 1863<sup>951</sup>. La Marine empêchant toujours d'étendre le cimetière vers le Nord, le Conseil Municipal de Saint-Paul crée une commission cimetière afin de trouver un nouveau lieu d'inhumation. C'est finalement un grand terrain au Nord de la ville, à l'étang, qui est choisi. L'actuel cimetière de l'étang est ouvert en 1864<sup>952</sup>.

Malgré l'extension de 1834, la situation du cimetière de la Caverne n'est pas reluisante car le désordre caractérise cet espace. Ainsi, en 1838,

---

<sup>944</sup> Lucas Latchoumaya, *Etude monographique d'une signalétique particulière du cimetière marin de Saint-Paul. Les croix en fer (1814-1950)*, mémoire de Master Histoire, sous la dir. de Jean-François Géraud, soutenu en juin 2014, Université de La Réunion, 2 vol., 181 p, 301 p., p. 13.

<sup>945</sup> Prosper Eve, *Les cimetières de la Réunion, op. cit.*, p. 27.

<sup>946</sup> *Ibid.*, p. 78

<sup>947</sup> François Lautret-Staub « Saint-Paul », in Jean-François Géraud (dir.), *Histoire des communes de La Réunion*. Editions Delphine, 5 vol., 2009, p. 131-215, ici p. 166.

<sup>948</sup> « Cette distinction nous paraît tout à fait révoltante, comme si nous n'étions pas tous égaux et que la poussière de l'homme blanc et de l'homme noir ne serait pas la même. C'est vouloir étendre les prérogatives de l'orgueil au-delà même du tombeau » cité dans Bernard Marek, *Histoire de Saint-Paul de La Réunion depuis 1663, op. cit.*, p. 77.

<sup>949</sup> Bernard Marek, *Histoire de Saint-Paul de La Réunion depuis 1663, op. cit.*, p. 76.

<sup>950</sup> Lucas Latchoumaya, *Etude monographique d'une signalétique particulière du cimetière marin de Saint-Paul, op. cit.*, p. 11.

<sup>951</sup> François Lautret-Staub, « Saint-Paul », *op. cit.*, p. 150.

<sup>952</sup> Bernard Marek, *Histoire de Saint-Paul de La Réunion depuis 1663, op. cit.*, p. 162

Eugène Dayot critique la désaffection et l'oubli du cimetière d'où une impression d'abandon se dégage tant le lieu est négligé. Puis une nouvelle fois en septembre 1844, dans *le Courrier de Saint-Paul*, il en décrit l'anarchie : « Les alentours du cimetière sont envahis de tous côtés par quelques tombeaux qui obstruent déjà le passage le long du mur, où la circulation devrait être libre et facile »<sup>953</sup>.

## Quels résultats pour ces fouilles ?

### L'archéologie en complément de l'histoire

Pour terminer notre approche de l'esclavage par le prisme archéologique, nous pouvons dire d'une part que dans la fonction complément à l'histoire, les fouilles archéologiques entreprises ont permis de corroborer la présence de sépultures organisées en cimetière. Ainsi, si l'on se réfère au cimetière marin, la découverte d'un site funéraire *extra muros* vient étayer les dénonciations d'Eugène Dayot sur la présence de tombes hors des murs. L'archéologie permet aussi de préciser le type de population inhumée. Ainsi, même si nous ne connaissons pas la chronologie exacte de l'utilisation du site de la Caverne, il est probable que cette partie du cimetière soit dévolue à la classe la moins aisée de la Société. En effet, aucun matériau pérenne ne signale la présence de ces tombes, ce qui oriente vers la thèse des indigents qui étaient inhumés pour une modique somme<sup>954</sup>. De plus, la découverte d'une sépulture présentant des traces de mutilations dentaires propose que cet individu soit en relation avec le monde des esclaves<sup>955</sup> qui constitue la classe la plus défavorisée de la société coloniale.

Il faut ajouter que les sondages réalisés en 2011 ont permis de confirmer les faits évoquer pour la création du cimetière de l'étang. En effet, aucune sépulture n'a été mise au jour au-delà de la limite du mur Nord du site<sup>956</sup> confirmant la zone de vide entr'aperçue par le refus du ministère de la Marine.

Le site de Champ-Borne à Saint-André, où une opération a eu lieu près de la mer en octobre 2008, a permis de mettre à jour une sépulture dont « les pratiques funéraires identifiées (...) ne sont pas catholiques » et qui « au vu des connaissances historiques actuelles, [il] s'agit probablement [de la tombe d'un esclave], peut-être malgache »<sup>957</sup>.

L'archéologie de l'esclavage a donc permis d'ouvrir une piste sur le traitement du corps de l'esclave après sa mort. Ainsi, lors des opérations au cimetière de la Caverne de Saint-Paul, en plus des marques dentaires, des marques de stress musculaire, matérialisées par des déformations osseuses,

<sup>953</sup> Prosper Eve, *Les cimetières de La Réunion, op. cit.*, p. 25-26.

<sup>954</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>955</sup> Bruno Bizot, Anne-Laure Dijoux & Sudel Fuma, *Rapport de fouille, op. cit.*, p. 17.

<sup>956</sup> Bruno Bizot, Anne-Laure Dijoux & Sudel Fuma, *Rapport de fouille, op. cit.*, p. 6.

<sup>957</sup> Thomas Romon & Sudel Fuma, « Pratiques funéraires non catholiques à La Réunion », *op. cit.*

ont été constatées sur des corps<sup>958</sup>. Il serait intéressant d'étudier l'ancien site paroissial qui n'a fait l'objet que d'un rapport de découverte fortuite, pour repérer des ossements d'esclaves inhumés avant 1788 en se référant à la spatialisation des cimetières au XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet, le fait d'avoir découvert des ossements à cet emplacement laisse présager que les tombes n'ont pas toutes été retirées. Toujours en partant de ce postulat, il serait alors possible en comparant l'état de santé de la population et leur positionnement de :

- Valider la thèse du cimetière d'esclaves pour le cimetière *extra muros* du site de la Caverne.
- Obtenir un échantillon de population afin de créer des bases de données fiables pour les opérations futures, sur le modèle de ce qui a été réalisé entre 1997 et 2002 en Guadeloupe<sup>959</sup>.

Si la possibilité d'intervenir sur ce site est limitée, il serait alors envisageable d'étudier un site différent mais présentant les mêmes caractéristiques, à savoir le cimetière marin de Saint-Leu. D'une manière générale, il serait bon de connaître l'état de santé de la population au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, pour savoir si une grande différence existait.

L'étude archéologique des sépultures permet aussi l'inscription de La Réunion dans un réseau dépassant largement le cadre de l'océan Indien. En effet, pour revenir à l'individu dont les incisives supérieures ont été taillées, cette pratique renvoie aux esclaves issus du Congo, du Mozambique et de Guinée<sup>960</sup> notamment. De plus, il s'avère que la découverte de ces marqueurs identitaires est rare. Ainsi, seulement quatre autres sites ont connu pareille découverte : les îles de la Guadeloupe, de la Barbade, de Saint-Martin et de Manhattan<sup>961</sup>.

### L'histoire complément de l'archéologie

Toujours autour du corps, les pratiques *post-mortem* sont révélatrices des pratiques culturelles du groupe auquel appartient l'individu. Ainsi, il est difficile de parler des sépultures de Saint-André du fait de leur petit nombre. Mais en comparant les gestes funéraires observés, l'on s'aperçoit que certains gestes sont les mêmes pour les sépultures de Saint-André et de Saint-Paul :

- Sépulture en pleine terre ; sans trace de cercueil
- Décubitus dorsal
- Tête à l'Est pour Saint-André, à l'Ouest pour Saint-Paul
- Membre inférieur en extension

Ces similitudes laissent penser qu'il s'agit d'un même groupe et cela même si l'orientation des têtes diffère. En effet, le défunt a la tête vers la mer.

<sup>958</sup> Bruno Bizot, Anne-Laure Dijoux & Sudel Fuma ; *Rapport de fouille, op. cit.*, p. 20.

<sup>959</sup> André Delpuech, « Archéologie historique en Guadeloupe », *Les nouvelles de l'archéologie*, 108/109 | 2007, mis en ligne le 27 avril 2011, consulté le 08 mai 2016. URL : <http://nda.revues.org/156> ; DOI : 10.4000/nda.156

<sup>960</sup> Bruno Bizot, Anne-Laure Dijoux & Sudel Fuma ; *Rapport de fouille, op. cit.*, p. 17.

<sup>961</sup> Edouard Jacquot, « De la découverte d'un cimetière d'esclave à la création d'un service régional d'archéologie à La Réunion », *op. cit.*, p. 93.

Peut-être est-ce une pratique funéraire ? De plus, il serait intéressant de comparer ces sites à celui de l'ancien cimetière paroissial. Mais il est aussi intéressant de noter que l'on retrouve cette disposition dans les Antilles et notamment en Guadeloupe<sup>962</sup>.

Il semblerait aussi qu'une attention particulière soit portée à la position des membres supérieurs qui ont été contraints sur le site de la Caverne. Il serait nécessaire d'investiguer dans cette voie afin d'en comprendre la signification<sup>963</sup>.

Enfin, l'étude de la culture matérielle de tombes permettrait d'entrer dans la civilisation matérielle du défunt, mais son absence peut aussi être signifiante. Ainsi, dans les trois espaces considérés, des sépultures sont pratiquées en pleine terre et des sépultures ont été pratiquées directement dans la terre sans cercueil, au moins une à Saint-André<sup>964</sup>, et au moins sept au cimetière de la Caverne<sup>965</sup>. Cependant, des clous ont été retrouvés attestant de l'utilisation de cercueils pour d'autres sépultures adjacentes<sup>966</sup>. En comparant ces éléments avec ceux d'un autre territoire ultra marin, la Guadeloupe, sur le site de l'Anse-Marguerite<sup>967</sup>, l'on peut voir dans la culture matérielle du cimetière de la Caverne des éléments particuliers. En effet, il n'y a pas d'éléments matériels dans les tombes. Ainsi, l'hypothèse des inhumations en linceul s'évapore car aucune épingle n'a été retrouvée, ni à Saint-Paul<sup>968</sup> ni à Saint-André, orientant vers l'inhumation directement dans la terre. En ce qui concerne les clous de cercueil, ils sont aussi nombreux dans les sépultures de Saint-Paul que dans celles de Guadeloupe. En effet, au moins 25 clous ont été décelés sur une sépulture<sup>969</sup>, tandis que sur la sépulture présentée en exemple dans « le site d'Anse-Marguerite (Guadeloupe, Grande-Terre). Présentation d'un cimetière d'époque coloniale », une quarantaine de clous étaient présents<sup>970</sup>. Ainsi, nous pouvons dire que les cercueils découverts en Guadeloupe et à La Réunion sont réalisés sans aucun souci d'économie apparent. En effet, dans un milieu où le fer est une matière première rare, sa présence vient renforcer le soin apporté à la réalisation des cercueils<sup>971</sup>.

---

<sup>962</sup> André Delpuech, « Archéologie historique en Guadeloupe », *op. cit.*

<sup>963</sup> Bruno Bizot, Anne-Laure Dijoux & Sudel Fuma ; *Rapport de fouille, op. cit.*

<sup>964</sup> Thomas Romon & Sudel Fuma, « Pratiques funéraires non catholiques à La Réunion », *op. cit.*

<sup>965</sup> Bruno Bizot, Anne-Laure Dijoux & Sudel Fuma ; *Rapport de fouille, op. cit.*, p. 13.

<sup>966</sup> Sépultures S50, S 51, S56, S61, S62, S63, S64, in *idem.*

<sup>967</sup> Patrice Courtaud & Thomas Romon, « Le site d'Anse-Marguerite (Guadeloupe, Grande-Terre). Présentation d'un cimetière d'époque coloniale », in *Journal of Caribbean Archaeology, special publication #1*, 2004, p. 58-67.

<sup>968</sup> Ce propos est à nuancer dans la mesure où le sable n'a pas été tamisé.

<sup>969</sup> Sépulture S50 : Bruno Bizot, Anne-Laure Dijoux & Sudel Fuma ; *Rapport de fouille, op. cit.*, p. 39.

<sup>970</sup> Patrice Courtaud & Thomas Romon, « Le site d'Anse-Marguerite (Guadeloupe, Grande-Terre) », *op. cit.*, p. 63.

<sup>971</sup> *Ibidem.*



## Conclusion

La Réunion relève de l'archéologie coloniale. En effet, nous l'avons vu, l'archéologie à La Réunion se déroule dans l'espace-temps de la colonie de peuplement d'abord, colonie d'exploitation ensuite. L'archéologie de l'île est fortement liée à son patrimoine historique. A l'inverse des autres territoires du domaine français d'outre-Mer, cette archéologie ne s'est pas développée en même temps que les paradigmes propres à la discipline, ce qui lui inflige un handicap qu'elle tente tant bien que mal de surmonter en multipliant les domaines d'action et les opérations. Mais malgré le retard réglementaire, l'île a pu compter sur une pratique associative pour se structurer et sauvegarder ce qui pouvait l'être. Ainsi, l'archéologie primitive de La Réunion s'est principalement développée dans le giron de l'esclavage, mais dès son institutionnalisation, l'archéologie réunionnaise s'est tournée vers le préventif comme pratique principale, et ce faisant, vers l'archéologie industrielle. Si cela a permis de professionnaliser la pratique, elle n'a que peu pris appui sur le fonds local, préférant, à l'associatif, le cadre strictement professionnel de l'INRAP. Cette mise à l'écart du monde associatif a aussi permis à l'archéologie de se séparer de son caractère identitaire, mais a aussi ralenti les recherches autour de l'archéologie coloniale de l'esclavage, notamment autour de son aspect funéraire, alors que des champs sont ouverts et attendent le labour.

Malgré cette orientation vers le préventif, l'archéologie ne bénéficie pas encore totalement de la même intégration au cadre légal national, car elle ne dispose pas d'antenne locale de l'INRAP, ou d'un autre opérateur agréé pour les fouilles archéologiques préventives, la recherche coûte très cher, ce qui ralentit son application<sup>972</sup>. Dans les autres territoires de l'outre-Mer français, l'archéologie préventive a permis de mettre en avant le patrimoine archéologique lié à l'esclavage, tandis qu'à La Réunion, une autre voie semble être privilégiée pour les opérations, celle de l'archéologie industrielle. Ainsi, si l'archéologie à La Réunion était rythmée par les découvertes fortuites, elle l'est aujourd'hui par la vente de bâtiments historiques et des opérations préventives qui vont de pair. C'est comme cela qu'en 2014, le site sucrier de Grand-Fond, a fait l'objet d'une fouille archéologique préventive avant démolition pour y faire construire des logements<sup>973</sup>. Peut-être les friches industrielles sont-elles devenues les proies faciles de promoteurs peu attentifs à ce qui fait la cohésion d'un territoire<sup>974</sup>?

Même si l'orientation vers l'archéologie industrielle est légitime, elle pose la question du statut de l'archéologie de l'esclavage à La Réunion, et

---

<sup>972</sup> Au moment où sont écrites ces lignes.

<sup>973</sup> [www.zinfo974.com](http://www.zinfo974.com), 6 mars 2014, « St-Gilles : Une première archéologique, avant de construire des logements » mis en ligne le 6 mars 2014 ; consulté le 16 octobre 2015, URL : [http://www.zinfos974.com/St-Gilles-Une-premiere-archeologique-avant-de-construire-des-logements\\_a68969.html](http://www.zinfos974.com/St-Gilles-Une-premiere-archeologique-avant-de-construire-des-logements_a68969.html)

<sup>974</sup> Pour reprendre la définition du patrimoine du ministère de la culture pour les Journées Européennes du Patrimoine 2016.

plus largement celle de *l'archéologie*. En effet, si elle semble devoir s'intéresser à la question de l'identité des populations, elle ne peut pas traiter des représentations des groupes par les groupes eux-mêmes. Ainsi, il est reproché à l'archéologie de ne pas respecter les croyances et autres rites autour des sites funéraires<sup>975</sup>. Mais dans un même temps, l'on demande à l'archéologie de trancher des questions identitaires<sup>976</sup>. Cette dichotomie contribue à opacifier la définition de l'archéologie pour le grand public, reléguant cette discipline au rang de lubie de personnages farfelus à la recherche de trésors, largement relayé par la presse. Cette opacité nuit à la discipline mais aussi à l'histoire dans la mesure où les sites archéologiques sont dans le moins mauvais des cas ignorés, et dans le pire pillés par des chasseurs de trésors comme à Saint-Philippe en mars 2016<sup>977</sup>. Ainsi, à la vue de ce pillage d'un site archéologique alors même que la discipline archéologique s'érige en source potentielle pour l'histoire de l'île depuis maintenant 6 ans, l'on peut se questionner sur les perspectives de recherche, et de façon plus générale sur son avenir à La Réunion.

---

<sup>975</sup> [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re), 5 février 2013, « Fouilles : science ou profanation ? », mis en ligne 5 février 2013, consulté le 16 octobre 2015, URL : <http://www.temoignages.re/culture/culture-et-identite/fouilles-science-ou-profanation,63383.html>

<sup>976</sup> [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re), 6 novembre 2007, « NON, Monsieur Bernard Marek ! », mis en ligne le 6 novembre 2007, consulté le 16 octobre 2015, URL : <http://www.temoignages.re/chroniques/di-sak-na-pou-di/non-monsieur-bernard-marek,25880.html>

<sup>977</sup> [www.zinfo974.com](http://www.zinfo974.com), 1<sup>er</sup> mars 2016, « Saint-Philippe, le trésor de la Buse pillé », mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars 2016 consulté le 26 avril 2016, URL : [http://www.zinfos974.com/Saint-Philippe-Le-tresor-de-la-Buse-pille\\_a98271.html](http://www.zinfos974.com/Saint-Philippe-Le-tresor-de-la-Buse-pille_a98271.html).